



**SIXIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session  
de la 58<sup>e</sup> législature  
du Nouveau-Brunswick

le 5 juin 2015

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. LePage, président  
M. Ames, vice-président  
M. Albert  
M. Chiasson  
M<sup>me</sup> Harris  
M. Bernard LeBlanc

M. Roussel  
M. K. MacDonald  
M<sup>me</sup> Shephard  
M. Stewart  
M. Coon

le 5 juin 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son sixième rapport.

Le comité s'est réuni le 3 et 4 juin 2015 et a étudié les projets de loi suivants :

- 45, *Loi modifiant la Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick ;*
- 46, *Loi modifiant la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée ;*
- 47, *Loi modifiant la Loi sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentation ;*
- 48, *Loi modifiant la Loi sur les mines ;*
- 49, *Loi modifiant la Loi relative aux langues officielles ;*
- 55, *Loi sur Services Nouveau-Brunswick ;*
- 56, *Loi modifiant la Loi sur les caisses populaires ;*
- 57, *Loi modifiant la Loi sur les ventes de tabac ;*

et il en fait rapport sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Gilles LePage, député